

VŒU PROPOSE PAR LE PRESIDENT DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

« Pour le maintien de l'ouverture au Public à l'Arboretum national des Barres de Nogent-sur- Vernisson »

Plus grand arboretum d'Europe, l'Arboretum National des Barres, situé à Nogent-sur-Vernisson dans le Loiret, se veut un pôle touristique et scientifique de grande importance. Riche de quelques 2.700 espèces, il s'étend sur 49 hectares et accueille actuellement près de 20.000 visiteurs par an.

L'ensemble du Domaine des Barres appartient aujourd'hui à l'Etat avec trois opérateurs présents : l'Institut national de l'information géographique et forestière, l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture et l'Office National des Forêts. La Région Centre-Val de Loire intervient sur ce site prestigieux au travers du Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole des Barres.

Depuis 2009, l'ONF exerce trois missions en tant que gestionnaire de l'Arboretum des Barres : scientifique, par la gestion et le renouvellement des collections, d'éducation à l'environnement avec la mise en place d'actions destinées principalement aux scolaires, et d'accueil du public avec l'organisation de manifestations à thèmes.

En 2002, la restauration de l'accueil du public en forêt domaniale avait été financée par la Région à hauteur de 214 000 €.

Au-delà, chaque année depuis 2009, la Région attribue une subvention annuelle de 60.000 € à l'ONF pour mettre en œuvre le programme de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

En novembre prochain, l'Arboretum des Barres doit recevoir son agrément au Référentiel Régional de Qualité « Jeune Public ». Cet agrément est mis en place par le Graine Centre à la demande des partenaires de la Convention Régionale pour une Education à l'Environnement. L'Arboretum est également labellisé par l'Education Nationale.

Aussi, face à l'annonce brutale et non concertée par l'ONF de procéder à la fermeture du site au public dès la fin de la saison 2018, la Région Centre-Val de Loire, par la voix de ses élus régionaux réunis en session plénière les 28 et 29 juin 2018, demande :

- **Qu'un moratoire soit immédiatement mis en place concernant le projet de fermeture de l'accueil au public de l'Arboretum des Barres,**

- **Au Préfet de Région d'organiser en urgence une réunion afin de mettre autour de la table l'Office national des Forêts et les collectivités territoriales concernées (la commune de Nogent-sur-Vernisson, la communauté de communes Canaux et forêts en Gâtinais, la communauté d'agglomération de Montargis, le Conseil départemental du Loiret et la Région) afin de stabiliser les partenariats,**

- **Au Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation - en sa qualité de tutelle de l'Office national des Forêts – de réexaminer les moyens financiers attribués à l'ONF afin que l'ouverture au public soit maintenue, au bénéfice des nombreux visiteurs et collectionneurs.**

Adopté à l'Unanimité